

FCP de droit français

**LAZARD ACTIONS
EMERGENTES**

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2025

Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	7
4. Certification du Commissaire aux Comptes	12
5. Comptes de l'exercice	17
6. Annexe(s)	44
Caractéristiques de l'OPC	45
Information SFDR	52

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

Le Président de la Lazard Frères Gestion pour le FCP **LAZARED ACTIONS EMERGENTES** (Code ISIN : FR0010380675) a décidé de mettre fin au prélèvement des commissions de mouvement et la mise en place d'un forfait des Frais de Fonctionnement et Services (FFS).

- **Date d'effet : 08/12/2025**

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Part R = 23,29%

Part I = 23,89%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de : 17,76%

POLITIQUE DE GESTION

Au cours des 12 derniers mois, les marchés actions dans les pays en développement, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont progressé de 17,5%, soutenus par un affaiblissement du dollar US et des inquiétudes concernant l'impact des tarifs douaniers américains, ce qui a poussé les investisseurs à rechercher des actifs alternatifs.

La région comprenant l'Europe émergente, le Moyen-Orient et l'Afrique (EMEA) a été la plus performante, enregistrant une hausse de 21,8%. Les marchés boursiers en République tchèque et en Grèce ont fortement augmenté grâce à un sentiment positif sur l'amélioration de leurs économies nationales et à l'espoir d'une fin possible à la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Le marché boursier de la Hongrie s'est également distingué grâce à la forte performance d'OTP, une entreprise majeure de l'indice.

En revanche, la Turquie a souffert d'inquiétudes liées aux risques politiques après l'arrestation du dirigeant du principal parti d'opposition, ce qui a déclenché des troubles civils. En Afrique du Sud, le marché boursier a progressé, soutenu par la montée des prix de l'or et la formation d'une coalition entre l'African National Congress et l'Alliance démocratique favorable aux entreprises. Le marché boursier saoudien est resté stable, car les inquiétudes concernant le ralentissement de l'économie du pays et les tensions accrues au Moyen-Orient ont freiné l'appétit pour le risque.

En Amérique latine, la région la moins performante, les marchés ont progressé de 15,5%. Le Brésil et le Mexique ont enregistré des hausses malgré des préoccupations concernant leurs problèmes fiscaux et les tarifs américains. Le Mexique a également bénéficié d'une annonce des États-Unis concernant une pause de 90 jours dans la mise en œuvre de nouveaux tarifs. Dans la région Asie émergente, les marchés ont progressé de 17,1%, mais sont restés en retard par rapport à l'indice global. La Chine a connu une forte hausse grâce aux attentes de mesures de relance monétaires et budgétaires importantes, bien que l'enthousiasme des investisseurs ait diminué suite à l'annonce de nouveaux tarifs américains.

Les marchés boursiers dans les pôles technologiques que sont Taïwan et la Corée ont sous-performé, les investisseurs procédant à des prises de bénéfices après la frénésie suscitée par l'intelligence artificielle. Les marchés boursiers de certains pays d'Asie du Sud-Est ont progressé malgré les inquiétudes liées à des enjeux politiques. Le marché boursier indien a affiché un léger gain, en dépit d'un sentiment positif concernant la forte croissance économique du pays et l'intérêt considérable des investisseurs.

Les services de communication, les financières et la santé ont été les secteurs les plus performants sur la période. L'énergie, les matériaux et les services aux collectivités ont été les secteurs les moins performants. (Les performances des indices sont mesurées nette d'impôts et exprimées en dollars australiens.)

Facteurs de performance du portefeuille

Au cours des 12 mois, le fonds actions des marchés émergents a enregistré une hausse en termes absolus et a surpassé son indice de référence, le MSCI Emerging Markets Index. (Le rendement excédentaire est mesuré après frais et en dollars australiens).

Contributeurs

- La sélection d'actions dans les secteurs financiers et des biens de consommation courante a amélioré la performance relative, tout comme la sélection d'actions en Corée.
- Une exposition supérieure à la moyenne dans les secteurs financiers et des services de communication ainsi qu'en Grèce a contribué positivement.
- Une exposition inférieure à la moyenne dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et des technologies de l'information, ainsi qu'en Inde, a également été bénéfique

- Les actions de la China Construction Bank ont progressé, soutenues par des gains généralisés des banques chinoises, dans l'espoir que les mesures de relance gouvernementales stabiliseraient l'économie. Les investisseurs recherchant des dividendes élevés ont également soutenu les prix des actions bancaires alors que les rendements des obligations d'État baissaient.
- Les actions d'OTP ont grimpé après que cette banque hongroise a publié de solides résultats trimestriels, marqués par une amélioration du revenu net d'intérêts. Elles ont également bénéficié d'une prévision annuelle 2025 dépassant les attentes du consensus.
- Les investisseurs ont fait monter les actions de Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (TSMC) grâce à l'optimisme sur l'intérêt croissant pour les entreprises liées à l'intelligence artificielle.
- Les actions de NetEase ont progressé grâce à l'enthousiasme pour le portefeuille de produits de ce fabricant chinois de jeux vidéo, après de solides résultats au deuxième trimestre.
- Le cours de l'action Alibaba a augmenté, l'entreprise ayant annoncé la stabilisation de son activité principale de commerce électronique et une accélération de la croissance de son segment AI Cloud.

Facteurs défavorables

- La sélection d'actions dans les secteurs des services de communication et des technologies de l'information a pesé sur la performance relative, tout comme la sélection de titres en Afrique du Sud et en Chine.
- Une exposition supérieure à la moyenne aux secteurs des biens de consommation courante et de l'énergie, ainsi qu'en Indonésie, a eu un impact négatif.
- Une exposition inférieure à la moyenne aux Émirats Arabes Unis a aussi été défavorable.
- Les actions de ASMT ont chuté après que le fabricant singapourien d'équipements pour semi-conducteurs a publié des prévisions décevantes pour le premier trimestre 2025, en raison d'un manque de reprise dans le segment de l'emballage non avancé.
- Le cours de GlobalWafers a baissé après que ce fabricant taiwanais de plaquettes de silicium a annoncé des résultats du quatrième trimestre inférieurs aux attentes, avec des marges brutes faibles et une reprise lente dans les semi-conducteurs.
- Les investisseurs ont vendu les actions de Bidvest Group après que cette société sud-africaine a publié des résultats trimestriels décevants. Les actions ont subi des pressions supplémentaires en raison des inquiétudes liées aux tarifs et aux tensions politiques dans le gouvernement d'union nationale.
- Les actions de Schlumberger, fournisseur américain de services pétroliers, ont reculé en raison de la forte baisse des prix du pétrole, provoquée par les inquiétudes sur le ralentissement de l'économie mondiale, les tensions tarifaires et l'annonce surprise par l'OPEP+ d'une augmentation de la production.
- Les actions de Yageo ont baissé après que ce fabricant taiwanais de composants passifs a publié des résultats décevants pour le quatrième trimestre, en raison de la faiblesse de la demande en matériel informatique hors des centres de données.

Perspectives

La majorité des participants au marché semblent attendre patiemment de voir quelles mesures commerciales seront décidées à l'échelle mondiale. À mesure que la visibilité s'éclaircira, nous pensons que des variables d'investissement émergeront et que des décisions commenceront à être prises. Nos attentes varieront en fonction de ces questions, mais, à ce stade, compte tenu des valorisations et des fondamentaux, nous sommes raisonnablement optimistes à l'égard des marchés émergents tant que la croissance mondiale reste équilibrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	80 688 628,24	73 339 694,74
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	6 350 371,68	3 995 145,43
NETEASE INC	4 861 542,65	3 343 776,87
SK HYNIX INC	4 203 302,03	2 952 363,13
CHINA CONSTRUCTION BANK-H	3 342 658,90	2 641 091,43
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	4 238 790,68	1 570 747,23
OTP BANK PLC	2 138 651,22	3 534 663,13
QUANTA COMPUTER INC	5 649 060,42	-
INFOSYS LTD-SP ADR	4 560 599,51	876 775,52
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	381 171,53	4 915 846,27

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : -

- o Change à terme : -
- o Future : -
- o Options : -
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
 - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
 - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
 - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

Population au 31/12/2025 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

Effectif au 31-12-2025 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2025 en €	Rémunération variable au titre de 2025 (cash payé en 2026 et différé attribué en 2026) en €
238	24 995 970	30 680 419

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2025 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	6 039 718
Autres	65	29 528 336
Total	68	35 568 054

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LAZARD ACTIONS EMERGENTES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Lazard Frères Gestion SAS

25, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP LAZARD ACTIONS EMERGENTES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LAZARD ACTIONS EMERGENTES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 26 mai 2026

Paris La Défense, le 26 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte
Virginie GAITTE

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	320 178 542,21	182 932 596,92
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	320 178 542,21	182 892 857,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	39 739,77
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	12 081 296,16	4 573 819,91
OPCVM	12 081 296,16	4 573 819,91
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	332 259 838,37	187 506 416,83
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 556 371,74	756 995,80
Comptes financiers	140 528,79	737 275,66
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 696 900,53	1 494 271,46
Total de l'actif I+II	337 956 738,90	189 000 688,29

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	269 690 451,52	164 785 744,80
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	63 304 152,02	22 229 254,21
Capitaux propres I	332 994 603,54	187 014 999,01
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	332 994 603,54	187 014 999,01
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 924 380,37	1 461 611,22
Concours bancaires	37 754,99	524 078,06
Sous-total autres passifs IV	4 962 135,36	1 985 689,28
Total Passifs : I+II+III+IV	337 956 738,90	189 000 688,29

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	9 156 142,61	7 455 824,63
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	7 599,75	16 880,98
Sous-total produits sur opérations financières	9 163 742,36	7 472 705,61
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-21 630,63	-5 611,79
Sous-total charges sur opérations financières	-21 630,63	-5 611,79
Total revenus financiers nets (A)	9 142 111,73	7 467 093,82
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-4 104 365,16	-2 920 357,27
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-4 104 365,16	-2 920 357,27
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	5 037 746,57	4 546 736,55
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 667 747,89	501 420,65
Sous-total revenus nets I = (C+D)	6 705 494,46	5 048 157,20
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	11 102 449,88	6 668 050,07
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 120 398,71	-514 817,27
Frais de recherche	-5,09	-77,73
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	9 982 046,08	6 153 155,07
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	2 395 497,20	728 941,11
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	12 377 543,28	6 882 096,18

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	31 950 804,94	8 612 369,52
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	160 186,00	-188 396,03
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	32 110 990,94	8 423 973,49
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	12 110 123,34	1 875 027,34
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	44 221 114,28	10 299 000,83
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	63 304 152,02	22 229 254,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : MSCI Emerging Markets. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	146 483 361,61	104 850 683,55	125 406 942,34	187 014 999,01	332 994 603,54
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "I en EUR					
Actif net	53 581 518,88	34 036 168,08	39 672 094,58	64 415 335,91	100 504 095,80
Nombre de titres	602,000	427,002	421,356	600,507	756,261
Valeur liquidative unitaire	89 005,84	79 709,62	94 153,38	107 268,25	132 896,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	6 195,50	-927,09	3 605,80	3 940,37	4 933,48
Capitalisation unitaire sur revenu	2 175,92	3 824,00	3 108,27	3 284,42	3 065,03
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R en EUR					
Actif net	92 901 842,73	70 814 515,47	85 734 847,76	122 599 663,10	232 490 507,74
Nombre de titres	56 545,702	48 364,054	49 810,869	62 889,597	96 729,070
Valeur liquidative unitaire	1 642,95	1 464,19	1 721,20	1 949,44	2 403,52
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	114,64	-17,05	66,05	71,80	89,38
Capitalisation unitaire sur revenu	32,68	62,82	49,26	48,90	45,35

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1 Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les OPC datés. Pendant la période de souscription l'OPC sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture de l'OPC au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o **type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC** : Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

• Acquisitions / Cessions temporaires de titres

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

• Opérations à terme fermes et conditionnelles

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.
- Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les produits négociés sur un marché non réglementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
- La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.
- La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
- La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de gestion

- Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.
- Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) hors OPC de trésorerie selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif brut hors OPC de trésorerie} \\ & \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente} \\ & \quad 365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)} \end{aligned}$$

- Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.
- La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :
 - . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
 - . des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC de trésorerie	R	1,980%
		I	1,480%
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,17%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant
Commission de sur-performance	Actif net	R, I	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	187 014 999,01	125 406 942,34
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	164 519 297,75	72 683 413,82
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-65 670 476,81	-30 199 222,26
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 037 746,57	4 546 736,55
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	9 982 046,08	6 153 155,07
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	32 110 990,94	8 423 973,49
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	332 994 603,54	187 014 999,01

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "I		
Parts souscrites durant l'exercice	329,650	39 765 584,70
Parts rachetées durant l'exercice	-173,896	-18 435 775,33
Solde net des souscriptions/rachats	155,754	21 329 809,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	756,261	
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R		
Parts souscrites durant l'exercice	58 316,248	124 753 713,05
Parts rachetées durant l'exercice	-24 476,775	-47 234 701,48
Solde net des souscriptions/rachats	33 839,473	77 519 011,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	96 729,070	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "I"	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R"	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LAZARD ACTIONS EMERGENTES "I" FR0010365288	Capitalisation	Capitalisation	EUR	100 504 095,80	756,261	132 896,04
LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R" FR0010380675	Capitalisation	Capitalisation	EUR	232 490 507,74	96 729,070	2 403,52

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 CHINE +/-	Pays 2 TAIWAN +/-	Pays 3 COREE DU SUD +/-	Pays 4 BRESIL +/-	Pays 5 AFRIQUE DU SUD +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	320 178,54	53 915,66	49 321,21	35 373,40	34 614,18	26 177,64
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	320 178,54					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	140,53	-	-	-	140,53
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-37,75	-	-	-	-37,75
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		-	-	-	102,78

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	140,52	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-37,75	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	102,77	-	-	-	-	-	-

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 HKD +/-	Devise 2 TWD +/-	Devise 3 USD +/-	Devise 4 KRW +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	54 900,94	49 321,21	40 083,40	35 373,40	123 673,89
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	22,43	52,30	331,13	-	864,30
Comptes financiers	1,88	-	-	-	0,15
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-0,05	-0,10
Comptes financiers	-	-	-37,75	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	54 925,25	49 373,51	40 376,78	35 373,35	124 538,24

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	4 286 210,17
	Coupons et dividendes en espèces	1 197 281,40
	Autres créances	72 880,17
Total des créances		5 556 371,74
Dettes		
	Achats à règlement différé	4 222 345,91
	Rachats à payer	148 272,19
	Frais de gestion fixe	551 932,22
	Autres dettes	1 830,05
Total des dettes		4 924 380,37
Total des créances et des dettes		631 991,37

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "I"	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	1 079 203,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,47
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R"	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	3 025 161,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,96
Rétrocessions des frais de gestion	-

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			12 081 296,16
	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	12 081 296,16
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			12 081 296,16

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	6 705 494,46	5 048 157,20
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	6 705 494,46	5 048 157,20
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 705 494,46	5 048 157,20

Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	2 317 966,22	1 972 321,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 317 966,22	1 972 321,10
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 317 966,22	1 972 321,10
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 317 966,22	1 972 321,10
Total	2 317 966,22	1 972 321,10
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	4 387 528,24	3 075 836,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 387 528,24	3 075 836,10
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 387 528,24	3 075 836,10
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	4 387 528,24	3 075 836,10
Total	4 387 528,24	3 075 836,10
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	12 377 543,28	6 882 096,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	12 377 543,28	6 882 096,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 377 543,28	6 882 096,18

Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 731 002,67	2 366 222,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 731 002,67	2 366 222,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 731 002,67	2 366 222,85
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 731 002,67	2 366 222,85
Total	3 731 002,67	2 366 222,85
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	8 646 540,61	4 515 873,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	8 646 540,61	4 515 873,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 646 540,61	4 515 873,33
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	8 646 540,61	4 515 873,33
Total	8 646 540,61	4 515 873,33
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			320 178 542,21	96,15
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			320 178 542,21	96,15
Assurance			14 673 631,09	4,41
BB SEGURIDADE PARTICIPACOES	BRL	942 000	5 291 312,52	1,59
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	HKD	720 500	5 134 999,95	1,54
SANLAM LTD	ZAR	839 226	4 247 318,62	1,28
Automobiles			7 551 886,78	2,27
ASTRA INTERNATIONAL TBK PT	IDR	10 300 800	3 524 076,82	1,06
KIA CORP	KRW	55 948	4 027 809,96	1,21
Banques commerciales			61 905 550,97	18,60
AXIS BANK LTD	INR	203 409	2 444 750,00	0,73
BANCO DO BRASIL S.A.	BRL	1 409 472	4 800 662,90	1,44
BANK MANDIRI PERSERO TBK PT	IDR	18 792 300	4 893 839,49	1,47
CHINA CONSTRUCTION BANK-H	HKD	8 802 971	7 405 385,12	2,25
CHINA MERCHANTS BANK-H	HKD	867 324	5 009 649,31	1,50
COMMERCIAL INTL BANK-GDR REG	USD	1 669 290	3 041 662,57	0,91
CREDICORP LTD	USD	11 736	2 867 922,86	0,86
GRUPO FINANCIERO BANORTE-O	MXN	625 005	4 941 186,19	1,48
KASIKORNBANK PCL-FOREIGN	THB	601 400	3 161 323,80	0,95
KB FINANCIAL GROUP INC	KRW	74 366	5 481 229,59	1,65
NATIONAL BANK OF GREECE	EUR	359 746	4 676 698,00	1,40
SHINHAN FINANCIAL GROUP LTD	KRW	126 641	5 756 225,36	1,73
STANDARD BANK GROUP LTD	ZAR	348 850	5 205 699,72	1,56
STATE BANK OF INDIA	INR	238 514	2 219 316,06	0,67
Composants automobiles			5 608 586,50	1,68
HUAYU AUTOMOTIVE SYSTEMS -A	CNY	1 013 234	2 469 119,38	0,74
HYUNDAI MOBIS CO LTD	KRW	14 240	3 139 467,12	0,94
Conglomérats industriels			4 042 990,04	1,21
BIDVEST GROUP LTD	ZAR	331 294	4 042 990,04	1,21
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			21 870 691,37	6,57
BIM BIRLESIK MAGAZALAR AS	TRY	273 597	2 908 985,51	0,87
CHINA MEDICAL SYSTEM HOLDING	HKD	1 474 000	2 080 076,14	0,62
INDUS TOWERS LTD	INR	1 439 738	5 711 413,94	1,73
NEDBANK GROUP LTD	ZAR	329 059	4 502 186,44	1,35
SBERBANK OF RUSSIA PJSC	RUB	641 831	0,07	0,00
SINOPHARM GROUP CO-H	HKD	1 990 793	4 233 644,66	1,27
WANT WANT CHINA HOLDINGS LTD	HKD	4 796 000	2 434 384,61	0,73
Divertissement			2 713 810,95	0,81
NETEASE INC	HKD	115 600	2 713 810,95	0,81
Equipement et services pour l'énergie			3 995 578,75	1,20
SCHLUMBERGER LTD	USD	122 267	3 995 578,75	1,20

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements électriques			4 203 850,59	1,26
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNY	441 485	4 203 850,59	1,26
Equipements et instruments électroniques			2 445 250,48	0,73
YAGEO CORPORATION	TWD	390 624	2 445 250,48	0,73
Grands magasins et autres			3 641 350,79	1,09
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	233 100	3 641 350,79	1,09
Hôtels, restaurants et loisirs			5 481 311,91	1,65
ARCOS DORADOS HOLDINGS INC-A	USD	287 098	1 794 286,11	0,54
OPAP SA	EUR	193 038	3 687 025,80	1,11
Infrastructure de transports			5 950 899,27	1,79
INTL CONTAINER TERM SVCS INC	PHP	368 880	3 027 026,37	0,91
MOTIVA INFRAESTRUTURA DE MOB	BRL	1 249 480	2 923 872,90	0,88
Logiciels			5 342 553,44	1,60
COWAY CO LTD	KRW	17 186	882 737,75	0,27
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	14 430	2 259 738,00	0,67
SUZANO SA	BRL	275 200	2 200 077,69	0,66
Machines			6 105 474,66	1,83
UNITED TRACTORS TBK PT	IDR	1 567 500	2 361 180,42	0,71
WEICHAI POWER CO LTD-H	HKD	1 815 794	3 744 294,24	1,12
Marchés de capitaux			8 756 714,52	2,63
INPOST SA	EUR	326 634	3 419 857,98	1,03
OTP BANK PLC	HUF	58 377	5 336 856,54	1,60
Matériaux de construction			2 994 315,43	0,90
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD-H	HKD	1 239 671	2 994 315,43	0,90
Médias et services interactifs			2 037 883,01	0,61
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	31 100	2 037 883,01	0,61
Métaux et minerais			9 640 739,42	2,90
GRUPO MEXICO -B-	MXN	97 683	786 560,01	0,24
KUMBA IRON ORE LTD	ZAR	111 538	2 012 092,65	0,60
TERNIUM SA-SPONSORED ADR	USD	76 099	2 474 537,71	0,74
VALE ADR	USD	393 666	4 367 549,05	1,32
Ordinateurs et périphériques			14 578 026,98	4,38
LENOVO GROUP LTD	HKD	3 004 000	3 043 007,01	0,91
QUANTA COMPUTER INC	TWD	724 000	5 336 541,85	1,60
WIWYNN CORP	TWD	51 000	6 198 478,12	1,87
Pétrole et gaz			15 501 590,47	4,66
MOL HUNGARIAN OIL AND GAS PL	HUF	400 375	3 065 850,13	0,92
PETROLEO BRASILEIRO-SPON ADR	USD	314 706	3 175 329,81	0,95
PRIO SA	BRL	423 200	2 723 704,34	0,82
PTT EXPLORATION & PROD-FOR	THB	592 400	1 809 170,28	0,54
VIBRA ENERGIA SA	BRL	1 201 145	4 727 535,91	1,43

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Producteur et commerce d'énergie indépendants			2 372 274,30	0,71
ENGIE BRASIL ENERGIA SA	BRL	486 683	2 372 274,30	0,71
Produits alimentaires			6 122 836,96	1,84
TINGYI (CAYMAN ISLN) HLDG CO	HKD	2 590 000	3 340 454,86	1,00
UNILEVER PLC	EUR	49 953	2 782 382,10	0,84
Produits chimiques			7 236 861,84	2,17
ENN NATURAL GAS CO LTD-A	CNY	1 326 389	3 355 062,37	1,01
UPL LTD	INR	515 322	3 881 799,47	1,16
Produits de soins personnels			2 237 176,33	0,67
HENGAN INTERNATIONAL GROUP	HKD	733 000	2 237 176,33	0,67
Produits domestiques			2 817 472,40	0,85
KIMBERLY-CLARK DE MEXICO-A	MXN	1 549 320	2 817 472,40	0,85
Produits pharmaceutiques			6 651 076,34	2,00
DASHENLIN PHARMACEUTICAL G-A	CNY	1 223 500	2 626 710,53	0,79
INFOSYS LTD-SP ADR	USD	265 231	4 024 365,81	1,21
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			51 288 619,12	15,40
ASE TECHNOLOGY HOLDING CO LT	TWD	1 321 000	8 967 326,80	2,69
ASMT LTD	HKD	301 500	2 554 469,82	0,77
GLOBALWAFERS CO LTD	TWD	276 000	3 036 599,84	0,91
MEDIATEK INC	TWD	145 000	5 618 967,10	1,69
NOVATEK MICROELECTRONICS COR	TWD	232 000	2 351 321,62	0,71
SK HYNIX INC	KRW	34 807	13 393 210,64	4,02
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	365 845	15 366 723,30	4,61
Services aux collectivités			2 031 856,67	0,61
REDE D'OR SAO LUIZ SA	BRL	322 000	2 031 856,67	0,61
Services de télécommunication diversifiés			11 896 013,09	3,57
KT CORP	KRW	86 610	2 692 718,17	0,81
TELKOM INDONESIA PERSERO-ADR	USD	280 043	5 019 290,01	1,50
VODACOM GROUP LTD	ZAR	576 203	4 184 004,91	1,26
Services de télécommunication mobile			4 234 566,70	1,27
AMERICA MOVIL SAB DE CV	USD	240 604	4 234 564,84	1,27
MOBILE TELESYSTEMS PUBLIC JO	USD	218 788	1,86	0,00
Services liés aux technologies de l'information			4 879 407,52	1,47
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	INR	160 669	4 879 407,52	1,47
Soins et autres services médicaux			7 071 656,85	2,12
GRUPO AEROPORTUARIO PAC-ADR	USD	22 668	5 088 309,29	1,52
LIFE HEALTHCARE GROUP HOLDIN	ZAR	3 388 686	1 983 347,56	0,60
Textiles, habillement et produits de luxe			2 296 036,67	0,69
BOSIDENG INTL HLDGS LTD	HKD	4 706 000	2 296 036,67	0,69

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			12 081 296,16	3,63
OPCVM			12 081 296,16	3,63
Gestion collective			12 081 296,16	3,63
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	5 576	12 081 296,16	3,63
Total			332 259 838,37	99,78

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	332 259 838,37
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	5 696 900,53
Autres passifs (-)	-4 962 135,36
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	332 994 603,54

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "I	EUR	756,261	132 896,04
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES "R	EUR	96 729,070	2 403,52

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Actions Emergentes

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Lazard Actions Emergentes - Part I
Code ISIN : FR0010365288
Initiateur du PRIIPS : LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web : www.lazardfreresgestion.fr
Contact : Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément : LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : 08/12/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 08/12/2006 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : MSCI Emerging Markets. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis. Sous la responsabilité de Lazard Frères Gestion, la gestion financière du FCP est déléguée à Lazard Asset Management LLC, New York. La réalisation de l'objectif de gestion passe par l'investissement dans des actions de sociétés domiciliées dans des pays émergents ou dont les activités majoritaires sont situées dans des pays émergents, et qui réalisent la meilleure performance économique sur longue période, en privilégiant celles dont l'évaluation boursière sous-estime cette performance.

La stratégie mise en œuvre repose sur :

- l'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique ;
- l'appréciation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique ;
- la sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance ;
- la construction d'un portefeuille diversifié caractérisée par la maîtrise et le contrôle des risques.

Le FCP est investi en actions des pays émergents à hauteur de 90% minimum de l'actif net et/ou en ETF exposés sur les actions des pays émergents.

Le FCP peut investir dans des « Global Deposit Receipt » (GDR) et/ ou dans des « American Deposit Receipt » (ADR) cotés.

Pour la gestion de la trésorerie (10% maximum de l'actif net), le FCP pourra investir dans des OPCVM ou des FIA monétaires ou monétaires court terme français ainsi que dans des titres de créances négociables français et étrangers. Le FCP peut investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en TCN. L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif net dans d'autres OPC.

Le FCP peut investir en titres intégrant des dérivés à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Le FCP peut utiliser des futures de change, des swaps de change et du change à terme sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir, le portefeuille au risque de change.

L'OPC peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J-1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 14h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions internationales et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée :
5 ans

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 230 €	4 470 €
	Rendement annuel moyen	-47,7%	-14,9%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 540 €	8 810 €
	Rendement annuel moyen	-24,6%	-2,5%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 500 €	11 850 €
	Rendement annuel moyen	5,0%	3,5%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 550 €	18 970 €
	Rendement annuel moyen	35,5%	13,7%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 - 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2019 - 30/04/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2020 - 31/10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	465 €	1 343 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,7%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,9% avant déduction des coûts et de 3,5% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,56% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	151 €

Coûts de transaction	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	14 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 10% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante <https://www.lazardfreresgestion.fr>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Actions Emergentes



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Actions Emergentes - Part R
Code ISIN :	FR0010380675
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	08/12/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 08/12/2006 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : MSCI Emerging Markets. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Sous la responsabilité de Lazard Frères Gestion, la gestion financière du FCP est déléguée à Lazard Asset Management LLC, New York. La réalisation de l'objectif de gestion passe par l'investissement dans des actions de sociétés domiciliées dans des pays émergents ou dont les activités majoritaires sont situées dans des pays émergents, et qui réalisent la meilleure performance économique sur longue période, en privilégiant celles dont l'évaluation boursière sous-estime cette performance.

La stratégie mise en œuvre repose sur :

- l'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique ;
- l'appréciation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique ;
- la sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance ;
- la construction d'un portefeuille diversifié caractérisée par la maîtrise et le contrôle des risques.

Le FCP est investi en actions des pays émergents à hauteur de 90% minimum de l'actif net et/ou en ETF exposés sur les actions des pays émergents.

Le FCP peut investir dans des « Global Deposit Receipt » (GDR) et/ ou dans des « American Deposit Receipt » (ADR) cotés.

Pour la gestion de la trésorerie (10% maximum de l'actif net), le FCP pourra investir dans des OPCVM ou des FIA monétaires ou monétaires court terme français ainsi que dans des titres de créances négociables français et étrangers. Le FCP peut investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en TCN. L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif net dans d'autres OPC.

Le FCP peut investir en titres intégrant des dérivés à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Le FCP peut utiliser des futures de change, des swaps de change et du change à terme sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir, le portefeuille au risque de change.

L'OPC peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J-1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 14h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions internationales et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée :
5 ans

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 230 €	4 470 €
	Rendement annuel moyen	-47,7%	-14,9%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 500 €	8 600 €
	Rendement annuel moyen	-25,0%	-3,0%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 450 €	11 570 €
	Rendement annuel moyen	4,5%	3,0%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 480 €	18 500 €
	Rendement annuel moyen	34,8%	13,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 - 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2019 - 30/04/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2020 - 31/10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	522 €	1 684 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,3%	3,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,0% avant déduction des coûts et de 3,0% après cette déduction.

Composition des coûts :		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		
Coûts d'entrée	3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,14% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	208 €

Coûts de transaction	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	14 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 10% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante <https://www.lazardfreresgestion.fr>

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Lazard Actions Emergentes
Identifiant d'entité juridique: 9695002HV600TVCG0S66

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un objectif environnemental : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un objectif social : ____%

☐ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période de douze mois clôturée à la fin du mois de déc 2025, le Fonds a cherché à maintenir une notation ESG supérieure à celle de l'indice de référence et à éviter d'investir dans des sociétés considérées comme enfreignant les principes du Pacte mondial des Nations unies, ainsi que dans celles impliquées dans la production d'armes controversées, de charbon thermique ou de tabac. Le Fonds a atteint ces caractéristiques environnementales/sociales au cours de la période concernée en maintenant une notation ESG moyenne pondérée supérieure à celle de l'indice de référence et en n'investissant pas dans des sociétés exclues, comme expliqué plus en détail dans la section ci-dessous sur les indicateurs de durabilité du Fonds.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité du Fonds se sont comportés comme suit :

1. La notation de risque ESG du Fonds a surperformé l'indice de référence (indiqué ci-dessous).

Portefeuille = 22,1 ; Indice de référence = 22,3

Données à fin décembre 2025. Sur la base d'une moyenne mobile sur douze mois.

Les scores vont de 0 (risque ESG négligeable) à plus de 40 (risque ESG sévère).
Les scores les plus bas sont les meilleurs.

Source : Sustainalytics.

2. Le Fonds n'était pas exposé à des sociétés considérées par le Gestionnaire d'investissement comme enfreignant les principes du Pacte mondial des Nations unies.

3. Le Fonds n'était pas exposé à des sociétés exclues par les critères d'exclusion relatifs à la fabrication d'armes controversées et d'armes militaires, à l'exploitation ou à la production de charbon thermique, ou à la production de tabac.

Tableau de performances en termes de PIN

Indicator	Current Period
Émissions totales de GES (tonnes CO2e)	277.036
Émissions de GES de niveau 1 (tonnes CO2e)	41.999
Émissions de GES de niveau 2 (tonnes CO2e)	10.859
Émissions de GES de niveau 3 (tonnes CO2e)	255.713
Empreinte carbone (tonnes CO2e / EUR M investi)	913
Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (tonnes CO2e / EUR M investi)	1.450
Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	9
Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales (%) ‡	0
Mixité au sein des organes de gouvernance (%)	23
Exposition à des armes controversées (%) ‡	0

Données au 31 déc 2025

Les données mentionnées dans le présent document ne sont pas nécessairement disponibles pour toutes les sociétés du portefeuille et sont limitées à celles fournies par le fournisseur de données. Il est possible que ces informations ne soient plus à jour. Les données proviennent de sources jugées fiables par le Gestionnaire d'investissement, hors sources internes. Toutefois, Lazard ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité de ces données, qui ne doivent pas constituer le fondement d'une décision d'investissement ni être considérées comme représentatives des caractéristiques futures du portefeuille. Les méthodes de calcul des indicateurs des principales incidences négatives (PIN) spécifiques sont issues des normes techniques de réglementation de l'UE (« RTS ») et peuvent faire l'objet de modifications.

Source : Morningstar - Les informations, méthodes, notations, données, opinions et outils liés aux questions ESG et figurant dans le présent document n'ont pas vocation à être utilisés ou distribués à des clients ou utilisateurs établis en Inde, et leur distribution à des personnes ou entités résidant dans ce pays n'est pas autorisée. Morningstar décline toute responsabilité quant aux actions de tiers à cet égard. © 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent pas être reproduites ou distribuées ; et (3) ne comportent aucune garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur mise à jour régulière. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables de quelque dommage ou perte que ce soit découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

‡ Source: ISS

● ...et par rapport aux périodes précédentes?

Les indicateurs de durabilité du Fonds se sont comportés comme suit :

1. La notation de risque ESG du Fonds a surperformé l'indice de référence (indiqué ci-dessous).

Portefeuille = 22,6 ; Indice de référence = 23,2

Données à fin décembre 2024. Sur la base d'une moyenne mobile sur douze mois.

Les scores vont de 0 (risque ESG négligeable) à plus de 40 (risque ESG sévère).
Les scores les plus bas sont les meilleurs.

Source : Sustainalytics.

2. Le Fonds n'était pas exposé à des sociétés considérées par le Gestionnaire d'investissement comme enfreignant les principes du Pacte mondial des Nations unies.
3. Le Fonds n'était pas exposé à des sociétés exclues par les critères d'exclusion relatifs à la fabrication d'armes controversées et d'armes militaires, à l'exploitation ou à la production de charbon thermique, ou à la production de tabac.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

S/O

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

S/O

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

S/O

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:**

S/O

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le Fonds a pris en compte les principales incidences négatives (PIN) sur les facteurs de durabilité par le biais de plusieurs méthodes au cours de la période de référence.

Exclusions

Les investissements dans certaines entreprises ou certains pays ont été évités par le biais de normes mondiales de pré-investissement et d'exclusions fondées sur l'activité, atténuant ainsi les

incidences négatives potentielles sur la durabilité. Des critères d'exclusion spécifiques sont disponibles dans les informations précontractuelles pertinentes pour le Fonds.

Intégration ESG et diligence raisonnable en matière d'investissement

Les questions environnementales et sociales importantes dans les indicateurs PIN obligatoires ont été intégrées dans le cadre des recherches exclusives du Gestionnaire d'investissement au cours de la période, en tenant compte des facteurs sectoriels, géographiques et autres qui ont un impact sur l'importance relative et la pertinence des PIN pour chaque investissement. Le Gestionnaire d'investissement s'est également appuyé sur des recherches et des données ESG de tiers pour obtenir des informations supplémentaires et un positionnement relatif dans le secteur et l'univers. L'intégration de ces considérations ESG dans le processus d'investissement pourrait permettre au Gestionnaire d'investissement de réduire ou d'éviter les incidences négatives potentielles sur la durabilité des investissements.

Activités de gestion

Bien que l'engagement ne soit pas directement lié aux caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques du Fonds, le Gestionnaire d'investissement a pris en considération les incidences négatives sur les facteurs de durabilité par le biais d'actions telles que l'engagement et le vote sur des sujets ESG. Au cours de la période, le Gestionnaire d'investissement a mené des engagements axés sur des PIN importantes, comme les émissions de GES et d'autres mesures du carbone, la diversité du conseil d'administration et des questions de gouvernance telles que la rémunération des cadres et les droits des actionnaires. La priorité est donnée à l'activité d'engagement, en tenant compte des incidences ESG et financières, ainsi que des considérations sectorielles et régionales.

De plus amples informations sur les PIN figurent dans les informations précontractuelles pertinentes pour le Fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus **grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31 January 2025 to 31 December 2025

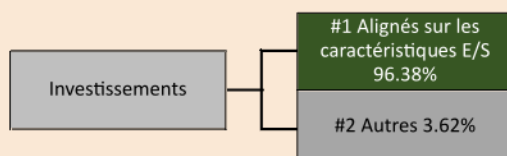
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
TSMC	Technologies de l'information	4,55%	Taiwan
China Construction Bank	Sociétés financières	2,75%	Chine
SK hynix	Technologies de l'information	2,69%	Corée du Sud
ASE Technology	Technologies de l'information	2,08%	Taiwan
OTP Bank	Sociétés financières	1,92%	Hongrie
Indus Towers	Services de Communication	1,89%	Inde
BB Seguridade	Sociétés financières	1,88%	Brésil
KB Financial	Sociétés financières	1,79%	Corée du Sud
MediaTek	Technologies de l'information	1,78%	Taiwan
Shinhan Financial	Sociétés financières	1,66%	Corée du Sud
Alibaba	Biens et services durables	1,65%	Chine
China Merchants Bank	Sociétés financières	1,63%	Chine
Banorte	Sociétés financières	1,62%	Mexique
Banco do Brasil	Sociétés financières	1,62%	Brésil
NetEase	Services de Communication	1,56%	Chine



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

- *Quelle était l'allocation des actifs?*



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

- *Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?*

Sector	Weight
Énergie	5,60%
Matériaux	6,63%
Industrie	6,94%
Biens et services durables	9,74%
Biens de consommation courante	6,75%
Santé	3,86%
Sociétés financières	26,35%
Technologies de l'information	19,49%
Services de Communication	9,29%
Services Publics	1,73%
Autres	3,62%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

S/O. Le Fonds n'a réalisé aucun investissement durable. Par conséquent, le Fonds a été aligné à 0 % sur les objectifs de la taxinomie de l'UE.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

- ☐ Oui ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

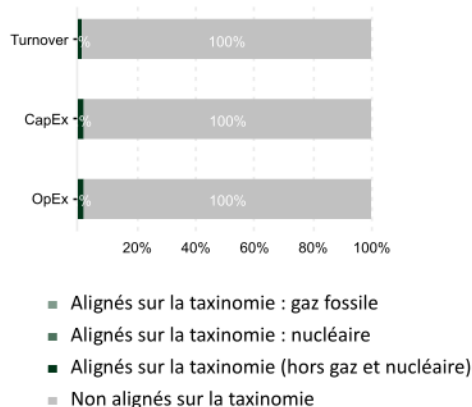
¹Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

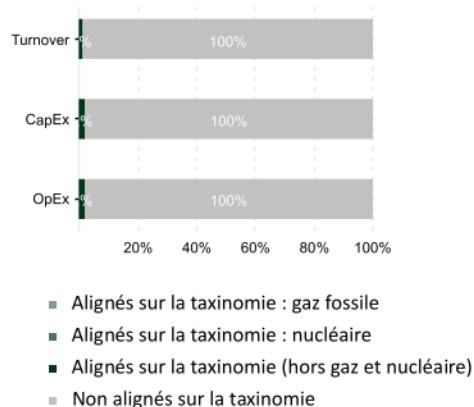
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

S/O

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

S/O



- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

S/O. Le Fonds n'a réalisé aucun investissement durable.



- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

S/O. Le Fonds n'a réalisé aucun investissement durable.



- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

La catégorie « #2 Autres » comprenait d'autres investissements et instruments du Fonds qui ne peuvent pas être alignés sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Fonds. Ceux-ci comprenaient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de liquidité.



- **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

Au cours de la période de référence, le Gestionnaire d'investissement a intégré des considérations ESG dans les recherches et la diligence raisonnable en matière d'investissement, en sélectionnant des investissements afin de promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales pertinentes du Fonds sur la base de la stratégie d'investissement spécifique, et en appliquant les critères contraignants énoncés dans les informations précontractuelles du Fonds.

Bien que l'engagement ne soit pas directement lié aux caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques du Fonds, le Gestionnaire d'investissement peut avoir mené certaines activités de gestion, par le biais d'un dialogue constructif avec les représentants de la direction, pour partager des points de vue lorsque l'occasion se présente, et pour soutenir les sociétés qui entreprennent des changements positifs. Le Gestionnaire d'investissement cherche à intégrer les informations issues des activités de gestion dans les décisions d'investissement, et vice versa, afin d'accroître la valeur à long terme.



- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Le Fonds n'a pas désigné un indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?*
S/O
- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?*
S/O
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*
S/O
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*
S/O